

été 2023

ALSH

INSCRIPTIONS OBLIGATOIRES

du 11 avril au 5 mai
de 9h à 17h30

Maisons Communautaires
de l'Enfance à

**GABARRET
SARBAZAN**



**OUVERTURE
DU 10 JUILLET AU
1^{ER} SEPT 2023**

**OUVERT À TOUS
de 30 mois à 12 ans**

**JUILLET « Les traditions d'ici et d'ailleurs »
AOÛT « Les arts de la scène »**



infoÉmilie

Pôle Enfance Jeunesse
182 chemin la Lanne 40310 GABARRET
Tél. 06 31 60 37 50
alsh.gabarret@ccla40.fr

infoÉlodie

Maison communautaire de l'enfance
2 rue des Esbérêts 40120 SARBAZAN
05 58 44 97 40 / 06 48 04 68 43
alsh.sarbazan@ccla40.fr

ouvertureALSH

du lundi 10 juillet au mercredi 1^{er} sept 2023 inclus

 **FERMÉ LE 14/07, 14/08, 15/08**

infoÉmilie

Pôle Enfance Jeunesse

182 chemin la Lanne 40310 GABARRET

Tél. 06 31 60 37 50 / alsh.gabarret@ccla40.fr

accueilALSH

de 7h30 à 9h30 et 16h30 à 18h30

infoÉlodie

Maison communautaire de l'enfance

2 rue des Esbérêts 40120 SARBAZAN

05 58 44 97 40 / 06 48 04 68 43

alsh.sarbazan@ccla40.fr

TARIFS 2023

	< 3 jours / enfants	≥ 3 jours / enfants
Allocataire CAF/MSA avec un QF > 1300,01€	13,50€	13,00€
Allocataire CAF/MSA de 905,01€ < QF ≤ 1300€	11,50€	11,00€
Allocataire CAF avec BV de 3€ de 794,01€ < QF ≤ 905€	9,00€	8,50€
Allocataire CAF avec BV de 6 € de 449,01€ < QF ≤ 794€	5,50€	5,00€
Allocataire CAF avec BV de 8 € de QF ≤ 449€	3,00€	2,50€
Allocataire MSA avec BV	6,00€	5,50€
Non allocataire CAF (40) - Sans QF	13,50€	13,00€

Coupon à retourner avant le **vendredi 5 mai 2023** dernier délai à

Émilie Pôle enfance jeunesse - 182 chemin la Lanne 40310 GABARRET / alsh.gabarret@ccla40.fr

Élodie Maison communautaire de l'enfance - 2 rue des Esbérêts 40120 SARBAZAN / alsh.sarbazan@ccla40.fr



NOM - PRÉNOM (de l'enfant)

Né(e) le

ADRESSE (du responsable légal)

Tél. domicile

Port.

Tél. travail

Juillet	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven
Sem 1 - du 10 au 14					férié
Sem 2 - du 17 au 21					
Sem 3 - du 24 au 28					
Sem 4 - 31/07 au 04/08					

Août	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven
Sem 1 - du 07 au 11					
Sem 2 - du 14 au 18	fermé	férié			
Sem 3 - du 21 au 25					
Sem 4 - 28/08 au 01/09					

Cochez les jours de présence de votre enfant (1 croix par enfant)

Fait à

Le

Signature du responsable légal

Inscriptions obligatoires !

Dossier d'inscription à faire pour 2023

Des pénalités financières seront mises en place pour les inscriptions en dehors des dates d'inscriptions !